

Madame,
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Mardi 03 septembre 2019 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au Château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Centre Administratif Intégré.**
2. **INFORMATION - Notifications des décisions de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 20 mai 2019 - Comptabilité communale - Comptes annuels de l'exercice 2018.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 02 mai 2019 - Amélioration et égouttage de la rue du Vieux Saule à Fleurus et de la rue Joseph Wauters à Farciennes - Approbation de l'avenant n°2.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 15 mai 2019 - Nettoyage de vêtements de travail - Lot 3 (Nettoyage de vêtements spécifiques en polymole) - Approbation de l'avenant n°1.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 12 juin 2019 - Démolition du site "Derine" à Fleurus - Approbation de l'avenant 1.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 12 juin 2019 - Fourniture d'un logiciel de gestion des marchés publics - Approbation de l'attribution.**
7. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 12 juin 2019 - Entretien et dépannage des chauffages - Ramonage des cheminées - Approbation de l'attribution.**
8. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
9. **INFORMATION - Procès-verbal de vérification de caisse, arrêtée à la date du 31 mai 2019.**
10. **INFORMATION - Circulaires budgétaires - Année 2020.**
11. **INFORMATION - C.P.A.S. de Fleurus - Compte de l'exercice 2018.**
12. **Programme Stratégique Transversal - Prise d'acte.**
13. **Déclaration de Politique du Logement - Décision à prendre.**

14. **Motion "Menace sur les lignes ferroviaires régionales" - Décision à prendre.**
15. **Tenue des séances de la Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale et du Conseil communal du 18 novembre 2019 - Changement de lieu - Décision à prendre.**
16. **Concertation entre la Ville de Fleurus et le Centre Public d'Action Sociale - Délégation du Conseil communal au sein du Comité de Concertation Commune-C.P.A.S. - Décision à prendre.**
17. **Renouvellement du parc informatique de la Ville de Fleurus - Recours à la Centrale d'achats de la Province de Hainaut - Approbation de l'adhésion au marché "Fourniture de matériel informatique : PCS, portables, tablettes, Workstation, imprimantes, UPS, rack serveurs et racks télécom" - Dossier 2017-174 - Catalogue V6 - Décision à prendre.**
18. **Mission d'Auteur de Projet pour l'aménagement du cimetière de Lambusart - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
19. **Marché de travaux (travaux en matière d'éclairage public) - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Fleurus à la Centrale d'achat ORES Assets - Décision à prendre.**
20. **Acquisition de papier reprographie A3-A4 pour les Services de l'Administration et pour les écoles communales - Recours aux marchés publics du S.P.W. (anciennement M.E.T.) - Approbation de l'adhésion au marché "Fournitures - Papier" - réf. : T0.05.01 – 18E59 - Décision à prendre.**
21. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, chaussée de Charleroi, 265 - Abrogation – Décision à prendre.**
22. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, route de Namur, 124 - Abrogation – Décision à prendre.**
23. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue de la Station, 122 - Abrogation – Décision à prendre.**
24. **PATRIMOINE - Acquisition gratuite, par la Ville de Fleurus de 9 terrains sis rue de Moignelée à Lambusart, constituant la voirie dénommée rue de Moignelée - Approbation des projets de cession - Décision à prendre.**
25. **PATRIMOINE - Acquisition, par la Ville de Fleurus, de 4 terrains sis rue de Moignelée à Lambusart, cadastrés section B n°209 M, 214P15 , 214K16 et 214L16 - Approbation du projet d'acte - Décision à prendre.**
26. **PATRIMOINE - Cession gratuite de la S.A "LOTINVEST" à la Ville de Fleurus, d'un tronçon de voirie, sis à Fleurus, 3ème division, cadastré section C1631AP0000, étant la rue des Blanchisseurs - Ratification de l'acte de cession - Décision à prendre.**
27. **Convention de collaboration entre l'A.S.B.L. "Récré Seniors" et la Ville de Fleurus, dans le cadre de l'organisation du "Dîner des seniors", le 28 septembre 2019 - Décision à prendre.**
28. **A.S.B.L. "Racing Club Baulet" - Ladie's Open Baulet - Utilisation de la subvention 2018 - Décision à prendre.**

29. **A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus" – Utilisation de la subvention 2018 – Décision à prendre.**
30. **A.S.B.L. "Maison des Jeunes de Saint-Amand" – Utilisation de la subvention 2018 – Décision à prendre.**
31. **Facture Cogengreen n°2019083, 2019114, 2019165 et 2019183 - Refus de paiement de la Directrice financière - Ratification - Décision à prendre.**
32. **Mandat n° 19000958 - Refus de paiement de la Directrice financière - Ratification - Décision à prendre.**
33. **C.P.A.S. de Fleurus – Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2019 – Approbation – Décision à prendre.**
34. **Office Communal du Tourisme Fleurusien - "Le Château de la Paix sur son 31" - Convention de partenariat entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", pour les événements du 06 au 08 septembre 2019, au Château de la Paix - Décision à prendre.**
35. **Enseignement fondamental – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Promotion de l'Enseignement communal de Fleurus", dans le cadre de l'organisation de différentes manifestations scolaires, pour la période du 02 septembre 2019 au 31 décembre 2019 – Décision à prendre.**
36. **Enseignement fondamental - Renouvellement de la Convention de partenariat entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Les Territoires de la Mémoire" - Approbation - Décision à prendre.**
37. **Enseignement fondamental – Restructuration des groupes scolaires – Décision à prendre.**
38. **Convention de partenariat entre l'A.S.B.L. "Contrat de Rivière Sambre & Affluents" et la Ville de Fleurus, pour le Programme d'Actions 2020-2022 - Décision à prendre.**
39. **A.S.B.L. "Contrat de Rivière Sambre & Affluents" - Désignation d'un représentant et d'un représentant suppléant de la Ville de Fleurus au sein de l'Assemblée générale et proposition de désignation d'un représentant de la Ville de Fleurus au sein du Conseil d'administration – Décision à prendre.**
40. **Vente de bois 2019 - Approbation du principe de la vente - Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

41. **Personnel communal – Situation du Conseiller en Logement – Prise d'acte.**
42. **Personnel communal – Demande de cumul d'une autre activité professionnelle – Décision à prendre.**
43. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, le 25 mars 2019, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Constat.**
44. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 26 mars 2019 au 28 mars 2019, d'un maître de morale, à titre définitif – Constat.**
45. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 11 février 2019 au 24 février 2019, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.**

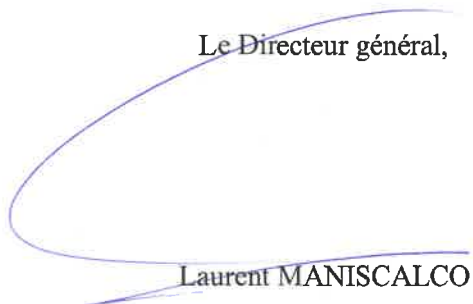
46. Enseignement fondamental – Mise à la pension prématurée définitive, pour inaptitude physique, à partir du 01 août 2019, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.
47. Enseignement fondamental – Mise à la pension prématurée temporaire, pour inaptitude physique, à partir du 01 août 2019, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.

FLEURUS, LE 21/08/2019

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,


Laurent MANISCALCO




Loïc D'HAeyer